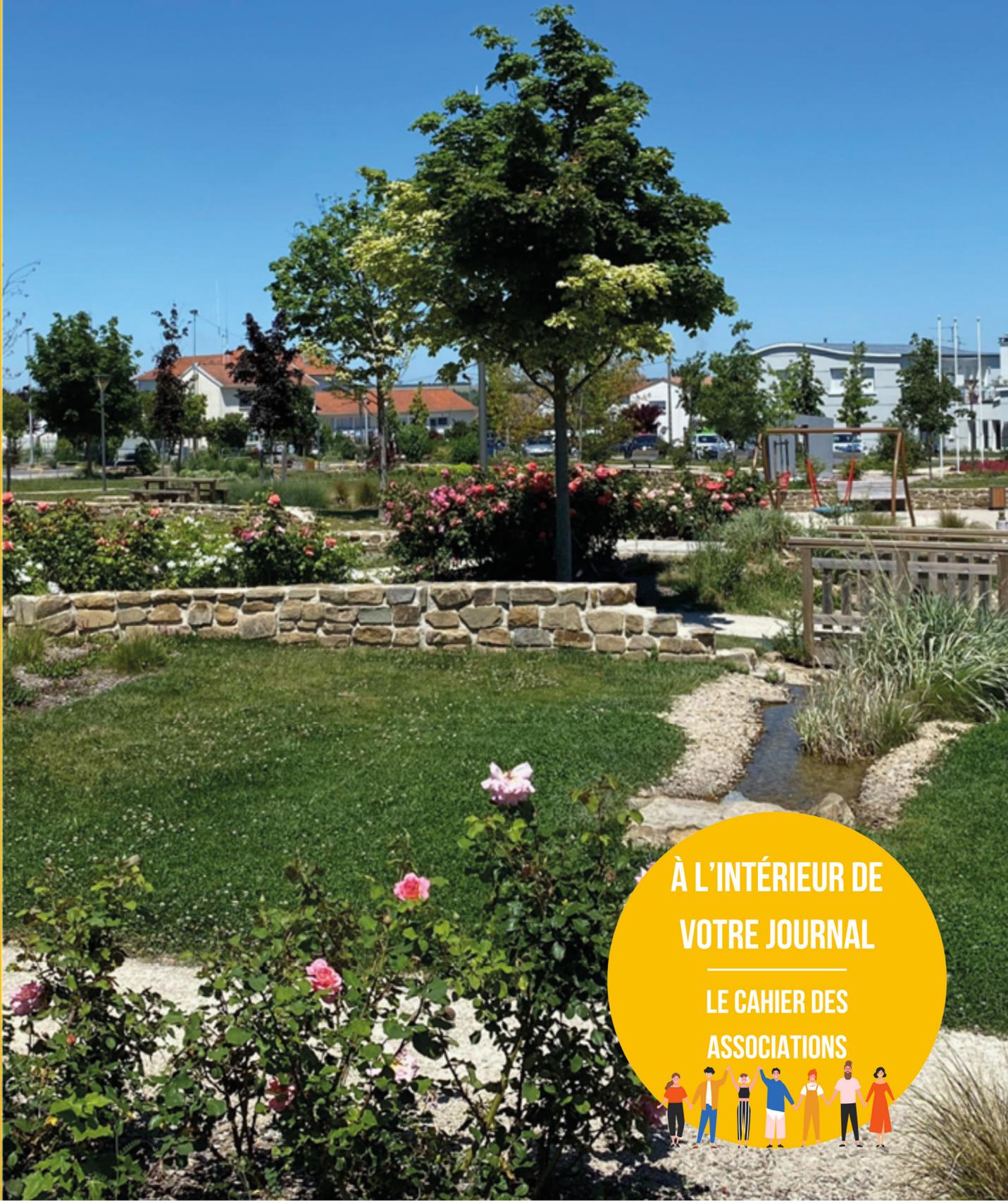


LE FAG'

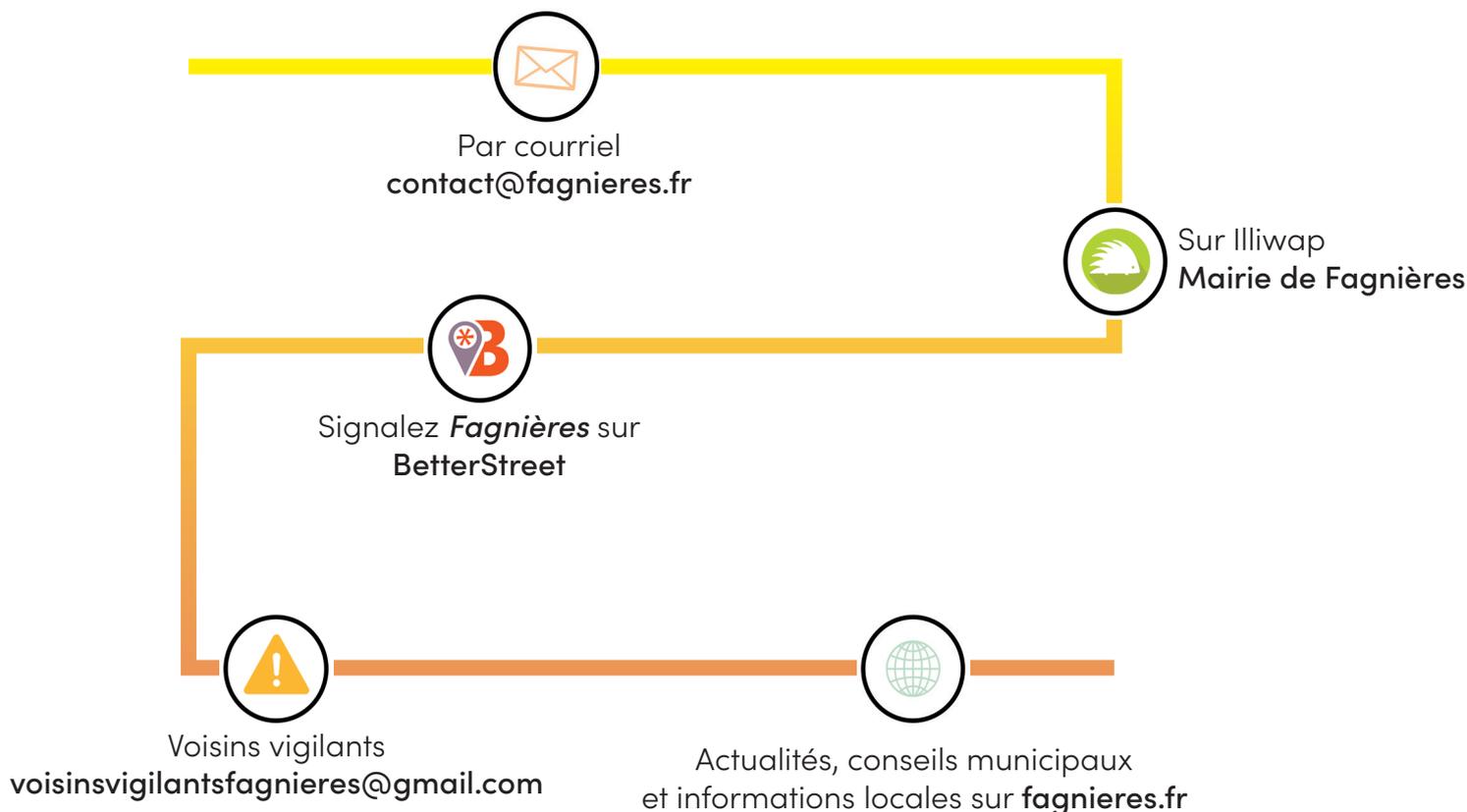


À L'INTÉRIEUR DE
VOTRE JOURNAL

LE CAHIER DES
ASSOCIATIONS



RESTEZ CONNECTÉ



BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville
4, rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Horaires d'ouverture :
Le lundi de 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Portes de Champagne, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
0 800 875 615
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie
- Service des eaux
03 26 69 38 38

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 26 17 86
Ouverture au public :
Du lundi au samedi de 9h à 19h
Le dimanche de 9h à 13h

VÉOLIA-ASSAINISSEMENT

- 09 69 32 35 54

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
09 72 67 50 51

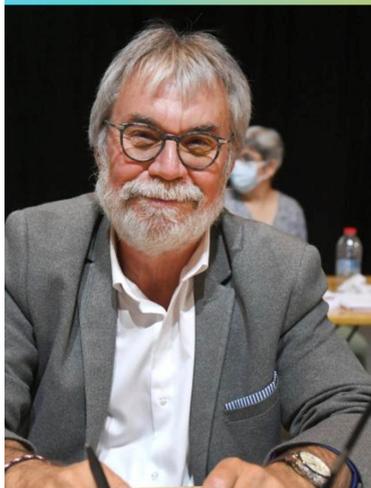
DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
03 26 66 27 27 ou le 17

L'ÉDITO



Chères fagnièresotes et chers fagnièresots

En ce début d'été, la situation politique nationale subit des turbulences à l'image de la météo de ce printemps. Nos dimanches sont occupés par différents votes. Malgré des médias fortement mobilisés par les campagnes électorales, le championnat d'Europe de foot arrive à se faire une place et le nez de Mbappé préoccupe beaucoup les supporters. Le Tour de France et les Jeux Olympiques et paralympiques nous proposeront un été sportif, chacun pouvant y trouver son compte. Évidemment, la municipalité tient le cap qu'elle s'est fixé et poursuit ses projets. Fagnières s'embellit et évolue rapidement. Prochainement, les travaux de la place Beaufort et de la rue du Général Dautelle démarrent et nos écoles seront équipées de nouveaux systèmes de chauffage qui permettront des économies d'énergie. « Connecte », notre projet commun avec Châlons-en-Champagne, Châlons Agglo et Saint-Martin, prend son envol. Prochainement, l'application citoyenne sera mise à votre disposition, l'installation de caméras est en cours, et l'éclairage public se rénove à grands pas. L'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Bonnes vacances à tous.

Denis Fenat
Maire de Fagnières
6^{ème} vice-président de Châlons-Agglo
En charge des transports et de la mobilité

- 2-6 ARRÊT SUR IMAGE
- 7-8 AGENDA
- 9-11 JEUNESSE - ÉDUCATION
- 12 ÉCONOMIE
- 13 VIE ASSOCIATIVE/CADRE DE VIE
- 14-17 TRAVAUX
- 18 ICI À FAGNIÈRES / CMJ
- 19 ICI À FAGNIÈRES / ACTIVITÉS
- 20 TRIBUNE LIBRE
- 21 ÉTAT CIVIL

Trimestriel de la Ville de Fagnières
Prochaine parution du Fag' : Septembre 2024

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal
Conception et réalisation : Jean Roulin / Elie Carbot
Photos / illustrations : Jean Roulin / Ville de Fagnières / Adobe Stock

Impression : imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2 150 exemplaires

Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

Dépôt légal : mars 2024
Numéro ISSN 2402-6565 : Hôtel de Ville,
4 rue du Général Dautelle, 51510 Fagnières
Contact : 03 26 68 15 31 - contact@fagnieres.fr

Accédez à notre site
pour plus d'infos



Infos Ville de Fagnières



fagnieres.fr



ARRÊT SUR IMAGE

22/03 - THÉ DANSANT

Le premier thé dansant de l'année a eu lieu le 22 mars à la salle J. Gabin. Il a permis à environ 70 personnes de se retrouver pour passer un agréable moment en compagnie de Stephan et de Francis. Une collation a été servie par des élus. Un bel après-midi bien apprécié dans la joie et la bonne humeur !



12/04 ET 15/04 - AIDE À LA CONDUITE

L'auto-école NMT a organisé 2 séances d'aide à la conduite permettant aux fagnièresots une remise en condition du passage à l'examen du permis de conduire.

Ces 2 séances étaient supervisées par Séverine, formatrice dans cet établissement.

NMT est une auto-école qui propose des formations de qualité pour passer le permis de conduire, avec des moniteurs qualifiés et expérimentés.



20/04 - OPÉRATION COMPOST



Ce matin-là, sur le parking du Centre culturel André Gallois, une distribution de compost et de mulch a été proposée. Ce moment très convivial et très attendu par les fagnièresots a réuni 200 personnes pendant cette matinée. Quelques élus étaient présents pour échanger avec nos concitoyens : Denis Fenat, Maire, Khira Taam, Conseillère départementale, Didier Soisson, Délégué à l'environnement et Daniel Calliot, Adjoint aux travaux.

Faire du compostage réduit le poids des poubelles d'ordures ménagères et donc les charges pour l'élimination de ces déchets. Le compostage donne une seconde vie aux déchets verts.

28/04 - JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Émouvante cérémonie au monument aux morts du parc des Tilleuls. Cérémonie consacrée à la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation en présence de Denis Fenat, Maire de Fagnières, Khira Taam et Rudy Namur, Conseillers départementaux, Nelly Beaufort, Présidente de la LICRA, d'élus et de fagnières.

Merci aux porte-drapeaux.



3

08/05 - CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Hommage aux héros de la liberté.

Unis pour la mémoire, engagés pour l'avenir.

Le 8 mai, nous avons commémoré le sacrifice des héros qui ont lutté pour la liberté. Un hommage solennel a été rendu à ces soldats, défenseurs de la paix et de l'espoir.

Unis dans le souvenir, nous réaffirmons notre engagement envers les valeurs de solidarité, d'unité et de courage.

La cérémonie, sous la présidence de M. Denis Fenat, a rassemblé une foule nombreuse. Chants et poèmes ont honoré la mémoire des disparus.

Merci à tous les participants. Ensemble, nous préservons les valeurs pour lesquelles ces héros ont combattu. Jamais leur sacrifice ne sera vain.

Unis pour un avenir de paix et de liberté.



14/05 - LES JEUX OLYMPIQUES EN FRANCE DEPUIS 1924

Du 14 au 17 mai 2024 s'est tenue dans le salon d'honneur de la mairie de Fagnières une exposition inédite qui retrace plus d'un siècle d'accueil des Jeux Olympiques. Elle était organisée par la ville et Jacques Valentin, ancien journaliste sportif et passionné par les JO.

Effectivement, la France a accueilli et organisé cinq olympiades, la sixième aura lieu dans quelques semaines.

Un ancien châonnais, Jean-Luc Tricoire, tireur sur cible mobile ayant pris part à plusieurs olympiades a été mis à l'honneur. Notons la visite de plusieurs classes des écoles de Fagnières. Les jeunes intéressés par ce moment d'histoire ont dialogué avec l'ancien journaliste.



23/05 - HOMMAGE NATIONAL AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

Hommage aux victimes et aux combattants pour la liberté.

Fagnières a commémoré le 23 mai l'abolition de l'esclavage. Un hommage solennel a été rendu aux victimes et à tous ceux qui ont lutté pour leur liberté.

La cérémonie a rassemblé une foule nombreuse, unie dans le souvenir et la réflexion. Des représentants officiels, des écoles et des associations ont honoré l'événement de leur présence.

Un slam poignant a particulièrement touché le cœur des personnes présentes.

Merci à tous les participants pour leur engagement. Ensemble, luttons contre l'intolérance et le racisme pour un avenir d'égalité et de justice.

N'oublions jamais.



01/06 - RÉFÉRENCIEMENT NATIONAL DE LA ROSERAIE

L'idée de réaliser une roseraie a germé dans la tête de l'ancien Maire Alain Biaux, qui adore les fleurs depuis sa plus tendre enfance, cette passion lui est venue lorsqu'il passait ses journées aux côtés de son grand-père à bouturer et greffer des rosiers.

Cette roseraie a ainsi pu voir le jour fin 2018, lors de la création du parc des Tilleuls dans lequel un peu plus de 2 000 m² lui ont été consacrée.

Tout un travail de conception a ainsi été mené avec le cabinet d'architecture paysagère "Parenthèse Paysage" et grâce à la mise en relation avec Alain Gérard, Président de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) et Jacques Mouchotte, ancien Directeur de recherche des établissements Meilland et membre du conseil scientifique de la SNHF.

La roseraie est ainsi composée de différentes zones dans lesquelles on peut admirer 51 variétés pour 1 750 rosiers : traditionnels, grimpants, tiges, pleureurs, ainsi qu'un jardin des senteurs avec des rosiers parfumés.

Le développement de la roseraie ayant atteint une certaine maturité, nous avons été sollicités par Alain Gérard pour l'inaugurer afin de la recenser au niveau national et ainsi mettre en avant ses particularités esthétiques : sans clôture ni forme géométrique comme la plupart des roseraies traditionnelles.

Nous vous invitons à découvrir cette balade fleurie et parfumée.



ARRÊT SUR IMAGE

12/06 - VOYAGE DES ANCIENS

Une belle journée dans l'Yonne avec des visites guidées très intéressantes : l'Abbaye de Pontigny, la fabrique de saumon fumé « Le Borvo », la cave à vins à Escolives-Sainte-Camille, avec des dégustations et un super déjeuner qui a ravi les papilles des participants !

Une réussite pour ce voyage !



18/06 - COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE

6 Belle cérémonie en cette fin de journée au monument aux morts des Tilleuls pour célébrer l'appel du 18 juin du Général de Gaulle en présence de M. Denis Fenat, Maire de Fagnières, de nos conseillers départementaux Mme Khira Taam et M. Rudy Namur, des anciens combattants, des militaires actifs sans oublier la Protection Civile, de nos jeunes conseillers ainsi que les

élus et fagnières.

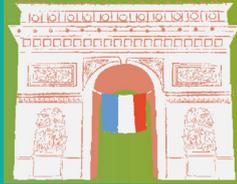
L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Ce discours est une réponse au discours radio-phonique du 17 juin 1940 du Maréchal Pétain, quand celui-ci est devenu président du Conseil.





Fagnières

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



14 juillet - Commémoration de la fête nationale à 11h

Monument aux morts du parc des Tilleuls

16 juillet - Commémoration des victimes du bombardement de la rue du 16 juillet

Monument aux morts du nouveau cimetière à 11h

14 JUILLET
FÊTE NATIONALE

Village médiéval au parc du Champ aux Écus. Commémoration de la fête nationale suivie d'un après-midi animé par des compagnies médiévales.

Plus d'infos page 8 de notre journal

SALON DU LIVRE 2024

28/29 SEPTEMBRE

CENTRE CULTUREL ANDRÉ GALLOIS
Plus d'infos page 8 de notre journal



14 2024

ANIMATIONS, FEU D'ARTIFICE & DJ

Fagnières

- À PARTIR DE 9H — ANIMATIONS MÉDIÉVALES
- À PARTIR DE 10H — RESTAURATION & BUVETTE
- 11H — CÉRÉMONIE (parc des Tilleuls)
- À PARTIR DE 19H — DJ
- 23H — FEU D'ARTIFICE

Parc du Champ aux Écus

C'EST PLUS MALIN !

MES PROMOS PARTOUT, SOUS LA MAIN !

Flashez-moi !

FAGNIERES

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2024

Village médiéval au parc du Champ aux Écus.

Commémoration de la fête nationale suivie d'un après-midi animé par des compagnies médiévales : combats, calligraphie, expositions, frappe de monnaie, herboristerie...

Vente d'objets artisanaux.

Restauration sur place.

Des glaces seront aussi proposées.

Concert gratuit avec le DJ K'Events.

Ce moment de convivialité sera conclu par le tir du traditionnel feu d'artifice à 23h.

La Maisnie de Kérialou



DJ K'Events

Les Potes aux Feux



Yves Chopin Créations

Les Templiers et Hospitaliers de l'Orient



Les Bricoles de Thierry Morin



8

SALON DU LIVRE D'AUTOMNE 2024

Un rendez-vous à ne pas manquer à l'entrée de l'automne : notre 3ème Salon du livre de Fagnières qui se déroulera au Centre culturel André Gallois les samedi 28 et dimanche 29 septembre de 10h à 19h.

Au programme : une trentaine d'auteurs de tous horizons en dédicace et des animations ponctueront le week-end (loisirs créatifs, jeux, etc.). Petits et grands y trouveront leur compte au sein de cet événement.

Alors, n'attendez plus et suivez-nous sur le réseau social pour participer au concours et découvrir les nombreux auteurs et partenaires qui seront présents lors notre salon automnal au coeur des livres.



CLSH - VACANCES DE PRINTEMPS

Mille sabords, que ces vacances d'avril étaient bien !

C'est avec des personnages de bandes dessinées que les enfants ont vécu deux semaines de folie, entre sports, créations artistiques et séances de jeux, des sorties au kidoom et à Coolus pour une cuisine avec les plantes de nos régions. Pas d'ennui possible !

Ainsi certains ont pu déguster des crêpes aux orties et une tisane aux herbes, pendant que d'autres, tel le Marsupilami, faisaient des bonds et des rebonds.

Nous avons terminé la première semaine sur une recherche des 7 boules de cristal, et la deu-

xième avec Lucky Luke et les Dalton. Deux semaines à la fois intenses et délirantes où petits et grands se sont amusés.

Le rendez-vous des grandes vacances est donné et au vu de l'actualité, nous chausserons nos baskets car ce sera sur le thème des JO que nous allons jouer cet été.

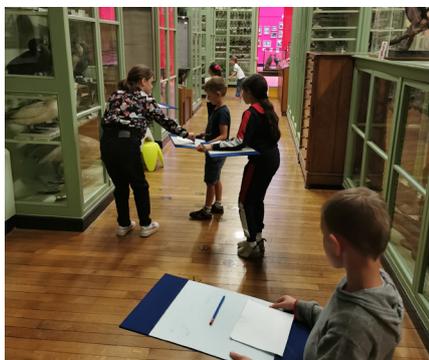
Toute l'équipe d'animation de Fagnières a hâte de se mesurer à nos futurs médaillés.

Tous les jours de la semaine du 8 juillet au 30 août 2024, de 7h30 à 18h15, avec ou sans repas. Inscription et renseignements sur : clsh@fagnieres.fr

CLSH - ATELIER

Pour la dernière fois cette saison, cet atelier du 12 juin animé par Célestine, s'est déroulé en 2 temps : une visite au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie où 14 enfants du centre de loisirs ont pu observer un oiseau afin de le reproduire sur papier.

Puis ils ont travaillé en atelier pour la réalisation. Les participants ont pu faire du collage et du coloriage, ils sont d'ailleurs ressortis ravis de cette expérience.



ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

La kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 31 mai, nous remercions toutes les familles qui se sont impliquées pour la réussite de celle-ci, malgré le temps incertain. Je remercie également les enseignantes et les Atsems pour leur investissement et la commune de Fagnières pour le prêt de matériel.

Le 13 juin : spectacle pour les maternelles autour des dangers dans la maison par la compagnie Planètemômes.

Le 20 juin : rencontre Grande section / CP autour d'une chorale commune. Je remercie la mairie pour le prêt de la salle Jean Gabin à cette occasion et pour les différentes manifestations au cours de l'année. L'équipe pédagogique de l'école souhaite à toutes les familles des belles vacances reposantes.

Rentrée scolaire le 2 septembre 2024.



CLSH - VACANCES D'ÉTÉ

Nhésitez pas à consulter les programmes des mois de juillet et d'août concoctés par notre équipe d'animateurs. De la bonne humeur et de nombreuses surprises attendent vos enfants.

<https://www.fagnieres./enfance-et-jeunesse/clsh.html>



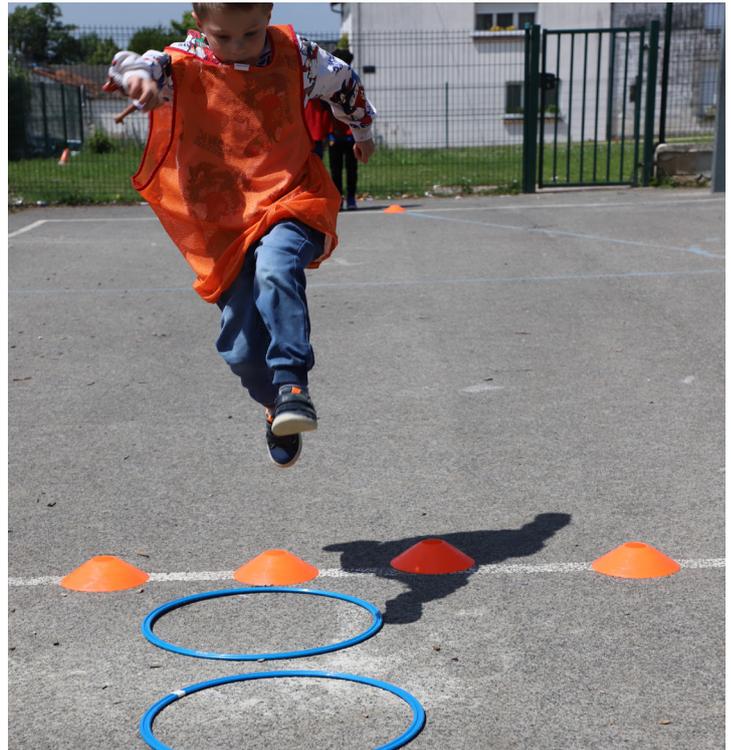
PÔLE SCOLAIRE DES TILLEULS

Le 3 juin a eu lieu la finale du tournoi de basket méridien à l'école élémentaire des Tilleuls où les Spurs se sont inclinés face aux Lakers.

Résultat : Lakers 12 / Spurs 4.

Moment convivial avec de l'engagement de la part des élèves.

Tournoi organisé de main de maître par Ahcène, notre encadrant sportif.



2ème finale du tournoi de jeux méridiens, les Jeux Olympiques étaient à l'honneur à l'école élémentaire des Tilleuls où les équipes du Maroc et la Turquie se sont affrontées : Maroc 3 / Turquie 2. Belle prestation de l'équipe du Maroc avec beaucoup de combativité de la part de l'ensemble des écoliers.

Tournoi toujours organisé par Ahcène, notre encadrant sportif.

NOUVEAU 800m² de SHOWROOM,
un des plus grands du nord-est !

BRC Veranda

RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS EN CHAMPAGNE

Logos: FENÊTRES PVC - PORTAILS, PORTES DE GARAGE, VOLETS, PÉRIODIQUES ALARME, C.W. J.E.C., SIB, DÉPÔT-MISE EN NATURE.

COLLÈGE LOUIS GRIGNON

Le troisième trimestre voit l'aboutissement de plusieurs projets travaillés tout au long de l'année scolaire 2023-2024. Cela a donné lieu à un programme d'activités culturelles et sportives foisonnant, marqueur d'identités du collège Louis Grignon.

Dans le domaine sportif, une section scolaire sportive de danse hip-hop, le nombre important de licenciés de l'association sportive (41% des collégiens) - dont certains avec de grandes aptitudes sportives, physiques, humaines et dotés d'un esprit de compétition positif - a permis un parcours couronné de qualifications multiples à plusieurs compétitions de l'UNSS. Le palmarès est ainsi très satisfaisant avec plusieurs contributions à des championnats académiques et cinq participations à des championnats de France de l'Union Sportive des Sports Scolaires : danse battle hip hop (5ème place à Marseille), laser run (4ème place à Coulommiers), cross country, athlétisme relais vitesse, danse chorégraphiée. Le séjour sportif de 48 élèves de 5ème dans le Jura en mai 2024 contribue à développer l'appétence des élèves au sport comme le dispositif « Mod'actif » destiné à proposer sur des temps de permanence des activités sportives pour lutter contre la sédentarité.

Le festival de musique du 19 avril organisé, encadré par une soixantaine d'élèves du collège (une classe de 3ème, les élèves de SEGPA et du dispo-

sitif ULIS, ceux de l'option musicale) a offert à tous les élèves du collège Louis Grignon un concert d'un groupe de rock, en collaboration avec le festival des Moissons Rock. Ce fut ensuite au tour des élèves de la classe théâtre d'offrir deux prestations incroyables le 23 mai, avec la pièce "maman" jouée par les collégiens de 6ème et de 5ème, et le 24 mai 2024, au lycée Bayen, avec " Art ", pièce de théâtre de Yasmine Réda. Les élèves de la section danse hip hop et ceux de la classe théâtre ont rencontré au collège, des écoliers de plusieurs écoles du secteur pour leur offrir des prestations de spectacle vivant dans le cadre d'une collaboration inter-degré. Le concert de la chorale du 27 juin a clôturé l'année scolaire avant les épreuves écrites du brevet des collèges.

Les performances sportives et artistiques prouvent encore cette année la qualité des enseignants porteurs de projets et encadrants, les relations qu'ils ont nouées, hors et dans les cours, avec leurs élèves, basées sur la confiance, la valorisation (un élève de 4ème est arrivé 2ème au rallye académique de mathématiques), l'esprit d'équipe, la joie de pratiquer, de jouer ensemble, l'engagement citoyen (validation de 5 jeunes officiels au niveau national) a transcendé les élèves pour donner le meilleur. N'oublions pas non plus tous les dispositifs de soutien scolaire, les protocoles de vigilance, d'accompagnement

(santé mentale, programme de lutte contre le harcèlement, médiation par les pairs,...).

Le collège est dorénavant tourné vers les épreuves du brevet, l'accueil des élèves de CM2 de la préparation de rentrée 2024.



MAPRIMEADAPT'

MaPrimeAdapt' : aide pour adapter son logement à la perte d'autonomie

Cette aide vise à permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de rester vivre chez elle (plutôt que dans un établissement). Cette aide financière est aussi prévue pour encourager les travaux préventifs.

Elle s'adresse :

- aux personnes âgées de plus de 70 ans, quel que soit leur niveau de dépendance ou d'autonomie ;
- aux personnes âgées de 60-69 ans en perte d'autonomie précoce justifiant d'un niveau de GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 6 ;
- aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 % ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH).

MaPrimeAdapt' est destinée aux propriétaires occupants ou aux locataires du parc privé pour des travaux dans leur résidence principale.

Quels types de travaux sont concernés ?

- aménagements intérieurs :

- o monte-escalier électrique,
- o douche italienne,
- o WC surélevés et barre d'appui,
- o éclairage à détection de mouvement ;
- aménagements extérieurs :
 - o rampe d'accès extérieur,
 - o installation de volets roulants électriques,
 - o élargissement de la porte d'entrée.

Quel est le montant de l'aide ?

Dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000 euros hors taxes, MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de :

- 50 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus modestes ;
- 70 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes.

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides de Châlons-Agglomération dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH (de 10 % à 20 %).

Votre Interlocuteur privilégié est le Comal Soliha 51, pour vous accompagner avec la réalisation d'un diagnostic et l'établissement d'un projet de travaux avec un plan de financement.

MaPrimeRénov' Parcours accompagné est cumulable, pour les revenus " très modestes et modestes", avec les aides de Châlons-Agglomération dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH (de 10% à 30%)



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte



Pour vérifier votre tranche de revenus et l'éligibilité de votre projet, vous pouvez contacter votre Interlocuteur privilégié :

CoMAL.SOLiHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT **51**

16 boulevard Hippolyte Faure
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
03 26 64 13 93
comal@soliha.fr

CLUB DE MARCHÉ

La Forêt de Fontainebleau est un joyau naturel classé réserve biosphère par l'UNESCO depuis 1998. Elle s'étend sur 25 000 hectares et abrite plus de 1 500 espèces animales et végétales. Elle offre une grande diversité de paysages, entre landes, chaos rocheux, mares, gorges, platières et futaies, qui invite à la découverte et à l'aventure.

Paradis pour les amateurs de sport, elle dispose de plus de 300 km de sentiers balisés adaptés à la randonnée, au vélo, à l'équitation et à l'escalade.

Le club Marche s'est invité sur un de ces sentiers, « le circuit des 25 bosses ». 16 adeptes de randonnée du club ont pu se libérer pour che-

miner sur ce sentier offrant différents parcours et pour la plupart inconnus. Entre autres, les nombreuses bosses et les sentiers où se mêlent randonnée, escalade et découverte. Après 12,5 km, une quinzaine de « bosses » et environ 520 mètres de dénivelés positifs ou négatifs pour 6 h de marche, c'est vous dire les difficultés trouvées.

Ce circuit, toutefois difficile, a grandement développé l'esprit de cohésion du groupe grâce à une entraide sans failles de tous. Malgré la fatigue et les efforts physiques subits, on pouvait voir sur tous les visages la satisfaction de dire « on a découvert, on l'a fait ».



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Non-respect des conditions de collecte des déchets

Existe-il une amende pour abandon de déchets dans la rue ?

Oui. Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende

Ophrys apifera, orchidée abeille, une très belle découverte

Les tontes raisonnées permettent le développement d'espèces végétales dans nos pelouses et jardins, telles ces orchidées sauvages. Savez-vous que la plupart des orchidées sauvages de France sont protégées à l'échelon national ou régional ?

Si vous voyez l'une d'entre elles, prenez le temps de les admirer et prenez des photos, mais surtout, ne les cueillez pas !



LES PISTES CYCLABLES

Contexte

Lorsque le trafic routier est rapide ou intense, le partage de la chaussée par différents usagers roulant à des vitesses différentes n'est pas évident. Les conducteurs de véhicules encombrants ou d'automobiles peuvent être gênés par les cyclistes qui les ralentissent et qu'il n'est pas toujours aisé de dépasser. De même, les conducteurs de deux roues non motorisés peuvent être effrayés par ces véhicules beaucoup plus rapides qui peuvent être particulièrement dangereux pour eux en cas de collision. C'est pour pallier ces désagréments que, depuis 1977, l'État français a décidé de faciliter l'usage du vélo en ville en cofinançant, avec les communes, l'installation d'un grand nombre de pistes cyclables.

Une nouvelle piste cyclable à Fagnières

Un projet de piste cyclable qui a trouvé sens depuis quelques années et qui a été long à aboutir. En effet, pour être validé, et après un comptage des mobilités douces (piétons, cyclistes etc.) l'Etat et le Département de la Marne ont exigé quelques modifications. C'est ensuite jusqu'à la signature de la Préfète de Région que ce projet est allé pour obtenir des subventions. Châlons Agglo, compétente en matière de mobilité, a dessiné et réalisé la piste qui relie la sortie Est de la ville jusqu'à Châlons en traversant notre commune puisque ce sont plus de 500 cyclistes et 700 piétons par semaine qui utilisent ce trajet. La ville de Fagnières a participé financièrement aux aménagements de son ressort : trottoirs et parkings notamment.

Les pistes cyclables : des voies conseillées mais non obligatoires

Depuis le décret 98-828 mis en place le 14 septembre 1998, les cyclistes n'ont plus l'obligation d'emprunter les pistes cyclables. Il s'agit, en effet, de voies conseillées, hormis si elles sont annoncées par un panneau B22a « piste cyclable obligatoire ».

Une piste cyclable est une chaussée réservée aux deux roues ; les cyclomoteurs peuvent y être autorisés (il faut que la signalisation le précise).

Elle peut être à double sens ou à sens unique, il y en a alors de chaque côté de la route.

Le code de la route prévoit que les cyclistes peuvent y rouler seuls, de front, mais aussi y circuler en groupes. Dans ce cas, tout comme sur les autres voies, ils devront rouler côte à côte et à deux vélos maximum, de manière à ne pas gêner la circulation.

Quelles sont les règles de priorité qui s'appliquent ?

Les règles du code de la route relatives à la circulation des vélos indiquent que les cyclistes sont toujours prioritaires quand ils circulent sur une piste cyclable, sauf si des feux ou un marquage au sol indiquent le contraire.

Par ailleurs, les cyclistes, même s'ils circulent sur piste cyclable, sont soumis aux règles du code de la route. C'est ainsi que, lorsque la situation se présente, ils devront respecter les règles de priorité, la réglementation inhérente aux passages piétons, les panneaux "cédez le passage" et les feux de signalisation.

Différencier les pistes cyclables des bandes cyclables

Le code de la route différencie les pistes cyclables des bandes cyclables qui ne sont pas séparées de la chaussée mais la longent. En d'autres termes, les bandes cyclables sont des files de circulation qui font partie intégrante des voies.

Ces dernières sont, par ailleurs, signalées par un marquage au sol blanc constitué d'un pictogramme de vélo directement tracé sur la chaussée, d'une ligne continue ou discontinue, ou encore d'un marquage au sol jaune provisoire.



En cas d'infraction

Réservées à un certain type d'usagers de la route, les pistes cyclables doivent rester libres et ne sont donc en aucun cas autorisées au stationnement. C'est ainsi que l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur une piste cyclable peut être puni d'un retrait de 3 points sur le permis et de 135 euros d'amende.

Par ailleurs, emprunter une piste cyclable en voiture, à moto ou via tout autre véhicule motorisé non autorisé est passible d'une amende de 135 euros.

Si vous circulez à un endroit où aucune voie de circulation dédiée aux cyclistes n'existe, vous devrez impérativement emprunter la chaussée, aux côtés des autres usagers motorisés.

Circulation :

En agglomération, les conducteurs d'engins de déplacement personnel non motorisés doivent circuler sur les bandes ou pistes cyclables. Lorsque la chaussée est bordée de chaque côté par une piste cyclable, ils doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation.

En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.

- Extrait de l'article R412-43-1
- Modifié par décret n°2023-848 du 31 août 2023 - art. 1

Rappel : Pour utiliser une trottinette électrique (y compris les trottinettes en libre service) vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...). Il est recommandé de contacter votre assureur pour éventuellement adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique. Trottinette sans moteur, rollers, patins à roulettes, fauteuil roulant, planche à roulettes, skateboard : vous êtes considéré comme un piéton. Vous devez donc circuler sur les trottoirs. Vous devez respecter les feux tricolores réservés aux piétons. Vous devez emprunter les passages protégés, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres.

Vous devez rouler à allure modérée (6 km/h).

À savoir : Le maire peut interdire l'usage des engins à roulettes sur tout ou partie du territoire de sa commune, en fonction des circonstances locales.

En cas de dommage causé à un tiers (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...), vous engagez votre responsabilité civile. En général, vous êtes couvert par le contrat d'assurance habitation qui prend en charge la réparation des dommages. Il est recommandé de contacter votre assureur pour vérifier que le contrat n'exclut pas la garantie pour les sports à roulettes.



TRAVAUX

La piste cyclable et les aménagements PMR et piétonniers reliant Châlons-en-Champagne et les communes de Fagnières et St Gibrien sont désormais achevés. Démarrant du rond-point des Crayères, la piste cyclable, parallèle à la route d'Épernay, traverse Fagnières du Sud/Est au Nord/Ouest dans sa totalité sur une longueur de 2,5 km.

Ce projet a été mené par l'Agglomération Châlonnaise. Fortement emprunté par de nombreux cyclistes (+ de 500/semaine selon les compteurs) et trottinettes, ce dispositif les rassure et les sécurise.

Le budget alloué pour ce projet s'élève à 379 800€ dont 153 000€ de subvention de l'Etat et 43 000 € pour la Ville de Fagnières.

Depuis 2023, l'ensemble des travaux des aménagements de la route d'Épernay comprenant l'enfouissement des réseaux représente un investissement de 335 000€ pour notre collectivité.

Bel aménagement qui améliore grandement la circulation douce au sein de notre commune.



Sécurisation des itinéraires cyclables

Route d'Épernay - RD3, chemin des jardins sur le territoire de Châlons-en-Champagne, Saint-Gibrien et Fagnières

- › **Durée des travaux**
jusqu'au 31 mai
- › **Montant prévisionnel de l'opération**
379 800 € TTC

Logos: PRÉFET DE LA MARNE, CHÂLONS EN CHAMPAGNE AGGLO, Ville de Fagnières



Réhabilitation de la place Beaufort (place de la mairie) et entrée de la rue du Général Dautelle

Après avoir réalisé l'enfouissement des réseaux (télécom et électrique) de la rue du Général Dautelle, la Ville de Fagnières souhaite réhabiliter la place devant la mairie, dénommée Beaufort en l'honneur d'un ancien instituteur de la commune.

La place va être complètement réaménagée. Elle offrira un nouveau parvis, du stationnement et des îlots de verdure.

Complètement perméable, elle permettra l'infiltration de l'eau de pluie directement dans le sol.

La route, composée d'un revêtement lui aus-

si perméable, sera déviée de l'axe principal pour permettre la création du parvis mais aussi faire ralentir considérablement la circulation.

En effet, les nombreux enfants du pôle scolaire, les parents usagers, etc. pourront profiter d'un nouvel espace sécurisé, accessible PMR et entièrement rénové en zone de partage.

Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de la période estivale et s'étaler sur 4 mois.

Ce projet très novateur et initié de longue date va enfin voir l'aboutissement de cette conception et de sa réalisation.

PAS BESOIN DE

PROSPECTUS PAPIER

POUR AVOIR DES PROMOS !

TELECHARGEZ L'APPLICATION MON E.LECLERC



**SCANNEZ LE QR CODE ET BENEFICIEZ
DE NOMBREUX AVANTAGES**

Les élus du CMJ en visite

Ce mercredi 22 mai, à l'occasion d'une visite du transformateur haute-tension Valorem de Fagnières, les élus du CMJ ont eu la chance de visiter au préalable le parc éolien de Cheniers.

La visite du parc

Après avoir assisté à une petite présentation sur le réseau électrique de Fagnières et sur les énergies renouvelables en mairie, les jeunes élus ont ensuite rejoint Cheniers et c'est en plein champ qu'ils ont pu y découvrir le parc éolien. Au programme de la visite : des explications techniques sur le fonctionnement d'une éolienne, mais aussi la visite de l'installation de nouvelles éoliennes, avec le privilège de pouvoir s'approcher au plus près. Ils ont ainsi découvert les dimensions impressionnantes (pale de 75m) et ont été surpris par l'ampleur du projet.

Le poste haute tension électrique (HTE)

Les membres du CMJ ont terminé leur après-midi par la visite de l'installation du poste de transformation électrique de Valorem où ils ont pu découvrir une autre étape importante du trajet de l'électricité dans leur ville. Ils y ont vu l'imposant transformateur chargé de relier le réseau aux lignes à haute-tension, de même que les éléments de stockage de l'énergie. Pour finir, ils ont aussi eu la chance de pouvoir descendre en dessous de l'installation pour y apercevoir l'arrivée des nombreux câbles servant aux liaisons des différents parcs éoliens.

On peut dire que nos jeunes conseillers ont eu une après-midi bien remplie !

Antonin Decagny

Conseiller Municipal des Jeunes

18



Sacs pour humains (parce que les chiens n'ont pas de mains)

Dans notre ville, on peut y trouver une mairie incroyable qui vous propose des sacs à crottes, gratuitement. Non, ce n'est pas pour les chiens, mais plutôt pour les humains qui doivent ramasser les crottes de leur chien. Un sac à crottes offert contre une amende évitée : elle n'est pas belle la vie ?

Et si vous oubliez, les élus du CMJ vous le rappelleront sous la forme d'affichage qu'ils ont imaginé avec soin, prochainement installé dans les parcs, squares... de notre ville de Fagnières.

Clélia Moulanier

Conseillère Municipal des Jeunes

Affiche réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes



Des sacs à crottes sont disponibles gratuitement en Mairie pour faciliter le ramassage



ACTIVITÉS

Auxiliaire de vie

Je suis Elodie, j'habite Fagnières, je suis auxiliaire de vie en CESU depuis 8 ans. Si vous avez besoin d'une aide à la toilette, lever, coucher, repas ou autre, n'hésitez pas à me contacter, je serais ravie de vous avoir en tant que client. (50% en crédit d'impôt)



Coiffeuse

Professionnelle et accueillante, Séverine vous reçoit dans son salon de proximité Coup'Coupe Coiffure sur RV du lundi au samedi de 9h à 19h, au 26 route de Montmirail à Fagnières.

A vos agendas pour la prise de RV au 06 75 03 79 55. Séverine reste à votre écoute et vous conseillera avec plaisir sur vos envies.

Venez passer un moment de détente dans un endroit calme et paisible.



GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chers Fagniérotés et Fagniérots,
 Notre majorité travaille dans le sens de l'intérêt et du bien commun, nos décisions et nos réalisations le montrent, pourtant certains veulent s'improviser juristes jusqu'à contester les délibérations validées par le contrôle de la légalité pour jeter le trouble. Les travaux de la piste cyclable qui longe la route d'Épernay se terminent enfin. Une façon pour notre commune de permettre aux cyclistes de rouler en toute sécurité. Le nouveau City-Park du parc du Champ aux Écus répond à la demande des enfants. Notre jardin sensoriel prend forme avec de très belles réalisations de nos agents. Après les travaux d'enfouissement des réseaux, les travaux de la place Beaufort devraient commencer rapidement.
 Élu depuis le début de cette année, le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé et présenté le résultat de ses travaux en commission. La création d'une boîte à idées physique et numérique afin de recueillir les idées de leurs jeunes camarades mais aussi préparer une campagne d'affichage et déterminer les lieux d'installation des distributeurs de sacs à crottes pour chiens. L'objectif et le souhait de ces jeunes étant de sensibiliser nos chers usagers sur le ramassage des crottes de leurs chiens pour garder notre ville propre et respecter l'environnement. La kermesse de l'école, véritable fête communale et lieu de rencontres, a clôturé l'année scolaire dans la joie. Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances. Prenez soin de vous et à très bientôt à la rentrée prochaine.

Khira Taam

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Fagniérotés, Fagniérots
 Après un premier semestre pluvieux voici arrivé le temps des vacances qui espérons le sera plus chaud et moins humide. Comme vous pouvez le constater de nombreux travaux sont en cours : la piste cyclable entre Saint Gibrien et le rond-point des Crayères ainsi que le nouveau gymnase Grignon financés par le département ; la place Beaufort (devant la Mairie) ; le City Parc au champ aux Écus fait par les personnels communaux. Lors du dernier conseil municipal nous avons voté l'octroi des subventions suivantes :
 Coopérative scolaire : 2 240€
 Fonctionnement Sport loisirs culture : 5 527€
 Investissement et projets pour les associations (RCF, ESF, Jeanne d'Archerie) : 4 490€
 Extérieures, exceptionnelles (collège, Souvenir Français...) : 2 673€
 Pour information, le montant des subventions en nature pour les associations en 2023 s'élève à 216 611,74€.
 Le 1^{er} Juin a eu lieu l'inauguration de la roseraie au parc des Tilleuls, dans le cadre du référencement national. Une exposition sur les cents ans des Jeux Olympiques s'est tenue du 14 au 17 mai (collection privée) dans le salon d'honneur.
 A tous les pratiquants de cycles et de trottinettes, vous ne devez pas traverser la chaussée sur les passages destinés aux piétons : mettez pied à terre. Afin de vous protéger, portez les équipements adéquats (casque, gilet ...) et respectez la signalisation routière.
 Les vacances arrivant à grands pas l'équipe Fagnières Ensemble vous souhaite d'agréables mois d'été avec beaucoup de soleil.

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagniérots,
 Lors du dernier conseil municipal, une délibération concernant la vente d'une parcelle entre les terrains côté pair de l'avenue de la noue du moulin et la friche Picard a été abordée. J'ai fait remarquer qu'une partie de cette délibération était non conforme à la réglementation en vigueur. Lors d'une vente de terrain nécessitant un bornage, celui-ci doit être pris en charge par le vendeur. La mairie a décidé de le refacturer afin de maximiser son profit en usant d'une argutie juridique. Par ailleurs, lors de ventes précédentes identiques, la municipalité avait pris en charge le bornage sans refacturer. Il me paraît important de rester cohérent avec cette disposition afin de respecter une stricte égalité de traitement entre les fagniérots. En conséquence, nous avons voté contre cette délibération en l'état. Elle a malgré tout été adoptée par la majorité municipale...
 Vous avez tous remarqué les changements routés d'Épernay avec le prolongement et la sécurisation de la piste cyclable. Cet investissement de l'Agglo permettant de raccorder Châlons à Saint Gibrien pourrait être mieux sécurisé sur la partie entre le rond-point Leclerc et le rond-point Ginat où la voie est partagée. Un passage à sens unique nous paraît être un préalable. D'autres lieux pourraient être mieux sécurisés. Les sorties des rues basses des cités, Godfrin et Droulle sur la rue Lecomte gagneraient à être équipées d'un miroir.
 Notre groupe vous souhaite à toutes et tous un bel et agréable été.

W. De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,
 Un projet d'implantation d'éoliennes est en cour sur le territoire de notre commune. Il est pourtant simple de comprendre que les éoliennes n'ont rien d'écologique : Elles défigurent nos paysages : nos campagnes ressemblent à des zones industrielles. Elles détruisent la biodiversité : en tuant oiseaux et espèces protégées, en asséchant les sols. Elles déciment les élevages : perte de qualité et quantité, mortalité et troubles inexplicables. Elles polluent les sols : 1500T de béton et ferrailles par socle, infiltration des eaux. Elles génèrent des nuisances : bruits, sifflements entraînant insomnies, troubles, dépressions. Elles ne sont pas écologiques : intermittentes elles sont inopérantes sans centrales à gaz. Déni de démocratie : les habitants ne sont jamais consultés par référendum locaux. Elles dévaluent l'immobilier : les maisons à proximité perdent 30 à 40 % de leur valeur. Sans retombées financières : les dotations aux communes équipées en éoliennes baissent.
 Les Fagniérotés et Fagniérots veulent-ils des champs éoliens sur leur commune ?
 Quand vous lirez ce FAG, beaucoup d'entre vous seront en vacances . Je vous souhaite d'excellentes vacances, un repos bien mérité, et beaucoup de soleil.
 Pour ceux qui seront présents en juillet, après la cérémonie de la fête nationale, vous pourrez vous rendre au parc du champ aux écus où différentes activités vous seront proposées.
 « Les éoliennes sont des aspirateurs à illusions, et des ventilateurs à colères. » François Gerbaud.

Thierry Besson

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LASSALE	Ilyana	06/03/2024
PLAUT	Louka	08/03/2024
DJOUAL	Mencia	21/03/2024
NOUARI	Maryam	14/04/2024
MOHAMMAD	Sahël	26/04/2024
EL HASSANI	Aymen	02/06/2024

DÉCÈS

DORGUEIL	Evelyne	25/03/2024
OLLIER	Jean-Baptiste	28/03/2024
SCHMECHTIG	Gilbert	31/03/2024
PÉRIOT	Paulette	06/04/2024
DE SIETER	Christophe	22/04/2023

MARIAGES

20/04/2024	BROCHET Tom et BRIOT Manon
15/06/2024	MIN Michaël et LESIEUR Christelle
15/06/2024	GOMES Alexandre et ESTRELA Angélique
22/06/2024	NOUARD Cédric et LEGROS Julie

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

25/04/2024	CHAVET Andréa, fille de Nicholas CHAVET et Justine GUILLAUME
15/06/2024	MIN Mathis, fils de Michaël MIN et Christelle LESIEUR

SERVICE CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Depuis le 5 juin 2023, votre mairie vous propose de réaliser ou de renouveler votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport. Pour cela, il vous est possible de remplir une pré-demande en ligne via notre site internet fagnieres.fr ou auprès de l'accueil de la mairie. Depuis quelques mois vous pouvez obtenir vos photos d'identités grâce à un photomaton installé dans le hall de la mairie.



NOUVEAU !



France Identité Numérique

Vous pouvez certifier votre identité numérique auprès de votre mairie qui a rejoint le dispositif Certification de l'identité numérique France Identité : <https://france-identite.gouv.fr/>

O' MARCHÉ

6 rue du Commerce,
Fagnières

Nous trouvons
pour vous un large
choix de
marchandises de
qualités à prix
réduits

